

EXPRESS

Juin
2023

VOLUME 38
Numéro 2

ville.delson.qc.ca



Bulletin municipal



Delson



Avant-dernier numéro envoyé
à votre porte sans abonnement.

Pour vous abonner,
ville.delson.qc.ca/fr/publications
ou 450 632-1050.

L'Express est aussi disponible
sur le site Internet de la Ville.

**Un hommage
bien mérité!**



Christian Ouellette
Maire de Delson
maire@ville.delson.qc.ca

C'est également le moment de l'année où nous donnons le coup d'envoi à plusieurs activités.

D'abord, l'activité Familles en fête qui est un événement très couru à Delson. Cette année, plus de 500 citoyens se sont donné rendez-vous au parc Arthur-Trudeau pour célébrer en famille. Une belle fête qui coïncidait avec la Semaine québécoise des familles, qui a eu lieu du 15 au 21 mai sous le thème « Simplifier le parcours des familles ».

Et que dire de la Soirée reconnaissance! Voilà une autre belle activité qui a permis d'honorer tous nos bénévoles et, particulièrement, deux citoyennes qui ont été intronisées au sein du Temple de l'action bénévole pour leur travail remarquable. Il s'agit de mesdames Micheline Demers et Élise Roy. Tous les détails de leur parcours respectif figurent à la page suivante.

Dans un autre ordre d'idée, il me fait plaisir de vous réitérer mon invitation annuelle à notre épluchette de blé d'Inde qui aura lieu le 26 août, sur la rue Sainte-Thérèse, face à l'hôtel de ville.

L'an dernier, pas moins de 40 poches de blés d'Inde ont été offertes aux 1 500 citoyens qui s'étaient spécialement déplacés pour cette activité malgré la chaleur qui sévissait durant la journée.

Chers Delsonniens,
Chères Delsonniennes,

L'été est à nos portes! Enfin, me direz-vous! Et qui dit période estivale dit beau temps. Je ne sais pas si vous êtes comme moi, mais j'aime particulièrement aller à la rencontre des gens dans nos magnifiques parcs et, plus particulièrement, dans celui du Centenaire qui nous rappelle la belle histoire de la municipalité de Delson.

Je compte sur vous pour être des nôtres et festoyer à cette belle activité familiale. Je le répète, Delson est une municipalité tissée serrée qui n'a pas son pareil ailleurs au Québec.

Les travaux sur la rue Principale Sud, entre les rues Marsan et Rodier, débiteront très bientôt. Cette importante artère sera complètement revampée, avec des trottoirs et une piste cyclable, pour permettre aux automobilistes, aux cyclistes et aux piétons de circuler en toute sécurité. Il sera également plus facile pour les citoyens de se rendre au parc du Centenaire.

Voilà de très bonnes nouvelles!

Sur ce, il ne me reste plus qu'à vous souhaiter un merveilleux été. Profitez des belles journées ensoleillées à venir pour passer du bon temps en famille ou entre amis.

Christian Ouellette
Maire

Le conseil municipal



Éric Lecourtois

District n° 1 – Centre-ville
e.lecourtois@ville.delson.qc.ca



Jean-Michel Pepin
maire suppléant

District n° 2 – Saint-Laurent
jm.pepin@ville.delson.qc.ca



Marcelina Jugureau

District n° 3 – de la Tortue
m.jugureau@ville.delson.qc.ca



Claude-Marc Raymond

District n° 4 – de la Gare
cm.raymond@ville.delson.qc.ca



Réal Langlais

District n° 5 – Vieux Delson
r.langlais@ville.delson.qc.ca



Nathalie Thauvette

District n° 6 – des Cheminots
n.thauvette@ville.delson.qc.ca

MAIRE SUPPLÉANT

Monsieur Pepin agit à titre de maire suppléant. Il exerce les pouvoirs du maire (sauf le droit de veto) lorsque ce dernier est absent de la municipalité ou qu'il est dans l'impossibilité de remplir les devoirs de sa charge.

Soirée de reconnaissance 2023

Plus de 400 personnes ont participé à la Soirée de reconnaissance, qui s'est tenue au centre sportif, le 2 juin dernier.

Comme par les années passées, tous les projecteurs étaient rivés sur nos nombreux bénévoles qui, pendant quelques heures, se sont laissés emporter par une vague d'amour pleinement méritée.

Pour la municipalité, il n'y a pas de doute que cette soirée est très importante. Le bénévolat, c'est l'essence même de l'action citoyenne et de la vie communautaire. C'est pourquoi la Ville de Delson fait le choix chaque année d'honorer des personnes d'exception qui se démarquent par leur apport extraordinaire.

Fidèle au rendez-vous, le maire, monsieur Christian Ouellette, s'est fait un plaisir, une fois de plus, d'animer la soirée et d'introniser au sein du **Temple de l'action bénévole** deux citoyennes choisies pour leur parcours remarquable.

Micheline Demers

Bénévole active depuis plus de 35 ans, madame Demers s'est impliquée dans le hockey dès le début des années 70 et aura gravi tous les échelons pour finalement devenir la première femme présidente de l'Association du Hockey Mineur de Delson. Déterminée, elle occupera ce poste de 1988 à 1996. Avec tout le dynamisme qu'on lui connaît, elle contribuera de façon notable à accroître la notoriété de la ville de Delson en participant à la mise sur pied de la Ligue de hockey junior Rive-Sud qui regroupe les meilleurs éléments de cette catégorie. Parallèlement, elle se sera également impliquée au sein de

la ligue des Étoiles du Saint-Laurent qui réunit les meilleures équipes de la région.

Enfin, si le tournoi interrégional qu'on connaît aujourd'hui a autant de succès, c'est en grande partie grâce à elle. L'héritage que madame Demers laisse à tous les hockeyeurs de Delson est immense.

Elise Roy

Résidente de Delson dès 1972, elle deviendra bénévole l'année suivante et le sera pendant 50 ans. Elle aura surtout été impliquée au sein de plusieurs organismes, dont principalement le Club de l'âge d'or et le Club de pétanque.

Elle aura également joué un rôle actif au sein du comité d'accueil des nouveaux résidents, en plus d'être une personne clé à la paroisse, notamment comme marguillière.

Et comme si ce n'était pas suffisant, elle participera activement durant de nombreuses années à la vente de jonquilles au profit de la Société canadienne du cancer.

Le cœur de madame Roy appartient à Delson. Encore aujourd'hui, elle est toujours impliquée dans cette communauté à laquelle elle a tant donné.

Somme toute, deux femmes extraordinaires, dont l'apport aura été inestimable et qui auront contribué, chacune à leur façon, à écrire la belle et riche histoire de Delson.



Madame Micheline Demers entourée des membres du conseil.



Madame Elise Roy en compagnie des membres du conseil.



La rampe de mise à l'eau désormais accessible seulement aux résidents

La rampe d'accès au fleuve, située à partir de la rue Lamarche à Delson, est désormais réservée uniquement aux citoyens de la municipalité.

En effet, une barrière restreignant l'accès au fleuve a été installée en mai.

La Ville a pris cette décision pour réduire l'affluence de toute provenance dans le quartier et assurer la quiétude des résidents.

Un panneau installé à proximité informe d'ailleurs les citoyens des nouvelles directives à suivre.

Depuis le lundi 5 juin, une clé est nécessaire aux citoyens de Delson qui désirent accéder au site.

Pour l'obtenir, il suffit de se présenter à l'accueil de l'hôtel de ville durant les heures d'ouverture, soit du lundi au jeudi, de 8 h 30 à midi et de 13 h à 16 h 30, ou le vendredi, de 8 h 30 à 13 h, en s'assurant d'avoir en main une preuve de résidence.

Un dépôt de 30 \$ sera exigé.



Activités gratuites

Avec l'arrivée de l'été, nous tenons à vous rappeler que vous pouvez bénéficier de plusieurs avantages à la suite d'ententes signées avec des organismes de municipalités voisines. Ainsi, sont gratuits :

- le stationnement et l'entrée à la plage du RécréoParc à Sainte-Catherine;
- l'entrée à l'Exporail, le Musée ferroviaire canadien à Saint-Constant;
- le prêt de matériel, le stationnement et l'accès au site d'Héritage Saint-Bernard à Châteauguay.

Vous pouvez également vous inscrire aux cours et au bain libre au Complexe aquatique Saint-Constant aux mêmes tarifs que les Constantins.

Profitez de ces merveilleux privilèges qui vous sont offerts en présentant votre carte du citoyen.

Agenda municipal

Séances du conseil

Les séances ordinaires du conseil municipal ont lieu une fois par mois, le mardi. Les prochaines séances se dérouleront à l'hôtel de ville les 11 juillet, 1^{er} août et 19 septembre, à 20 h.

Vous pouvez également visionner la séance en direct et poser des questions par le biais du lien suivant : delson.ca/seance.

Collectes de branches

Les prochaines collectes de branches offertes par la Ville débiteront les jours suivants : **5 septembre (mardi) et 2 octobre (lundi)**.

Pour tous les détails : delson.ca/branches.

Compte de taxes municipales

Les échéances des prochains versements sont le 18 juillet et le 18 septembre.

Pour toute information concernant la taxation, veuillez communiquer au 450 632-1050, poste 3400.

Échos du conseil

Vous avez manqué la dernière séance du conseil? Vous voulez savoir ce qui se passe dans la municipalité? Dans les jours qui suivent la séance, les Échos du conseil sont publiés sur le site Internet de la Ville dans la section Actualités.

Jours fériés

En raison de la Fête nationale du Québec, de la fête du Canada et de la fête du Travail, les services administratifs de la Ville seront fermés le 22 juin et le 29 juin dès 13 h, le 23 et le 30 juin ainsi que le 4 septembre. Quant à la bibliothèque, elle sera fermée les 24 juin, 1^{er} juillet ainsi que le 2 septembre.

Palais du patin fermé cet été

Veuillez prendre note que le Palais du patin sera fermé à partir du 26 juin prochain, et ce, jusqu'au 20 août 2023.

Cette fermeture est nécessaire en raison des travaux d'entretien qui auront lieu tout l'été. Merci de votre compréhension!

Sécurité routière, une priorité à Delson!

Soucieuse d'améliorer la sécurité routière de son territoire, la Ville de Delson a décidé d'adopter de nouvelles mesures afin de rappeler aux automobilistes l'importance de conduire prudemment et de réduire leur vitesse dans les quartiers résidentiels.

À la suite des recommandations émises par le Comité de mobilité et de circulation, la municipalité ajoutera trois panneaux d'arrêt. Un premier sur la rue des Sorbiers, à la hauteur de la rue des Pommetiers et un second, toujours sur la même rue, mais au niveau de la rue des Érables. Un troisième sera nécessaire sur la rue Principale Nord, à l'angle de la rue Saint-Laurent.

Pour assurer la sécurité des piétons et des cyclistes, le comité a recommandé l'ajout de trois balises. Une au centre de la rue Sainte-Thérèse, à la hauteur de la 2^e Avenue, une deuxième au centre de la rue Principale Sud, au niveau de la rue Monette, et une troisième au centre de la rue Principale Nord, où se trouve la traverse de la rue William-Friend.

Toujours dans le but de réduire la vitesse et de renforcer le message de priorité aux passages piétonniers, il a également été suggéré d'installer trois afficheurs de vitesse et deux feux à clignotement rapide. Un premier afficheur sera installé sur la rue des Roitelets, un second sur la rue Principale Nord, à la hauteur des rues Lussier, Martel et Robidoux, et un dernier au coin de la rue Thibert. Quant aux feux à clignotement rapide, ils seront mis en place sur la rue Principale Nord, à la hauteur de la traverse piétonnière de la rue Desrochers pour remplacer le panneau standard déjà existant.

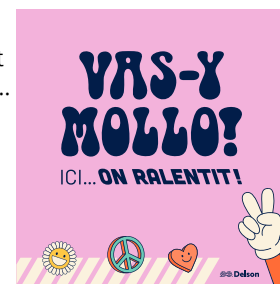
Enfin, il a été décidé d'activer le feu vert clignotant situé sur la montée des Bouleaux, autorisant le virage à gauche sur le boulevard Georges-Gagné, à l'extérieur des heures de fréquentation scolaire pour accroître la fluidité de la circulation. De fait, le feu vert clignotant ne sera pas actif pendant les heures d'école pour assurer la sécurité des jeunes qui circulent à pied ou à vélo.

« Vas-y mollo! Ici... on ralentit! »

Toutes ces mesures, évidemment, cadrent bien avec la campagne « Vas-y mollo! Ici... on ralentit! » mise sur pied l'automne dernier par la municipalité.

Rappelons que cette campagne propose un concept, qui mise sur la symbolique du mouvement « peace and love » des années 1960, une époque harmonieuse au rythme lent. L'idée est simple : passer un message fort de façon zen dans le but d'inciter les automobilistes à ralentir et à se détendre lorsqu'ils sont au volant.

La campagne se poursuit en 2023. Tous les outils de communication de la Ville seront une fois de plus mis à contribution. En nouveauté : des affichettes de gazon seront disponibles pour tous les citoyens qui souhaitent participer à la campagne pour la rentrée scolaire.



Distribution d'arbres

Pour une cinquième année consécutive, la distribution d'arbres aux citoyens a remporté un franc succès.

Une réussite pour la population, mais aussi et surtout pour la protection de la planète.

De concert avec le Service de l'aménagement du territoire et le Service technique et travaux publics, la Ville de Delson a remis plusieurs dizaines d'arbres à des citoyens soucieux de l'environnement.

Cette activité s'inscrivait dans le cadre du programme « Une maison, un arbre à Delson ».

Comme l'an dernier, les Delsonniens pouvaient choisir parmi une vingtaine de variétés.

Il est toujours possible de se procurer un arbre. Il suffit de se présenter au Service de l'aménagement du territoire, situé à l'hôtel de ville, durant les heures d'ouverture.



Bienvenue aux nouveaux employés!

Il y a de la relève à la Ville de Delson. Depuis le début de l'année, plusieurs employés ont joint l'équipe.

Nous aimerions souhaiter la bienvenue à :

- France Dumas (adjointe administrative)
- Pierre Lanoix (manœuvre au Service technique et travaux publics)
- Stéphanie Addison (adjointe administrative)
- Maxim Dionne (préposé aux loisirs)
- Normand Laberge (agent aux communications)
- Alexandre Poirier (inspecteur municipal)
- Virginie Weber Dupuis (adjointe administrative)
- Anick Courval (chargée de projet en urbanisme)

- Daris Bouaziz (préposé aux loisirs)
- Ian Galipeau (conseiller en ressources humaines)
- Thierry Danatien Biboum Bi Yong (candidat à la profession d'ingénieur)
- Marie-Josée Lalonde (commis à la bibliothèque)
- Alexis Janvier-Jetté (préposé aux loisirs)

Souignons le retour de :

- Danielle Thivierge (horticultrice)
- Maxime Frénette (préposé au Service technique et travaux publics)

À vous tous, toutes nos félicitations!

De la belle visite!

La ministre des Transports et de la Mobilité durable et vice-première ministre, Geneviève Guilbault, était de passage à la Ville de Delson, le 23 avril dernier, pour discuter du nouveau cadre financier du transport collectif du Grand Montréal à mettre en place.

Monsieur Ouellette, qui est à la fois préfet de la MRC de Roussillon et président de la Table des préfets et élus de la Couronne-Sud, était accompagné de ses collègues, Mario Lemay, maire de Sainte-Julie, et Mario Lemay, maire de Châteauguay, tous deux représentants d'exo pour la Couronne-Sud.

La visite de la ministre s'inscrivait dans le cadre d'une tournée de consultation qu'elle effectuait dans la région pour connaître les besoins et, surtout, pour trouver des solutions aux problèmes de financement du transport en commun.

Les besoins sont grands, spécialement sur le territoire de la MRC de Roussillon, mais les problèmes de financement aussi. Madame Guilbault a témoigné d'une belle écoute et d'ouverture aux différentes propositions discutées.



Signature du livre d'or Haltérophile honoré

Nicolas Landry, un jeune homme de 18 ans, a remporté trois médailles d'argent lors des Jeux du Québec tenus à Rivière-du-Loup, du 3 au 11 mars 2023.

Nicolas a mérité une médaille dans la catégorie des 67 kg à l'arraché, une deuxième dans la catégorie des 67 kg à l'épaulé-jeté et une troisième dans la catégorie des 67 kg au total des points.

Comme le veut la coutume, nous avons invité Nicolas à signer le livre d'or, en présence de ses parents et de tous les membres du conseil municipal.

Bravo, Nicolas! Toute la population de Delson est fière de toi!



Signature du livre d'or Joueurs de volleyball

Quatre joueurs de l'équipe cadette de volleyball de l'école de la Magdeleine ont été honorés de belle façon lors de la séance régulière du conseil de mai.

Récipiendaires de la médaille d'or lors du Championnat régional de volleyball tenu à La Prairie, le 1^{er} avril dernier, nos quatre athlètes delsonniens ont été invités à signer le livre d'or, en présence de tous les membres du conseil municipal et de leur entraîneur, Martin Pichette.

Toutes nos félicitations à Lucas Adamopoulos, Thomas Boivin, Olivier Caissy et Samuel Chabot.

Vous êtes une belle fierté pour les Delsonniens!

Soutien au hockey féminin

Une aide financière de 250 \$ a été remise à l'Association de hockey féminin du Richelieu pour l'organisation du 3^e Festi-Félines féminin du Richelieu qui a eu lieu du 17 au 19 février.

Ce tournoi d'envergure a réuni pas moins de 30 équipes regroupant 350 joueuses, dont un fait particulier à noter, une équipe d'arbitres entièrement féminine, ce qui a particulièrement réjoui toutes les hockeyeuses.

Sur la photo, le maire Christian Ouellette est entouré de la présidente de l'Association de hockey féminin du Richelieu, Stéphanie Lévesque, et des membres du conseil municipal Jean-Michel Pepin, Nathalie Thauvette, Claude-Marc Raymond, Réal Langlais et Éric Lecourtois.



L'économie se porte bien à Delson

En mars dernier, un nouveau commerce a ouvert ses portes à Delson. Il s'agit du café spécialisé Cascara Station situé au 45, boulevard Georges-Gagné.

Ce café, qui se distingue par son concept « coworking », deviendra sans aucun doute un lieu de prédilection pour tous ceux qui veulent décrocher ou travailler dans un endroit paisible.

La Ville de Delson se joint à toute la population pour souhaiter longue vie ainsi que la meilleure des chances aux propriétaires Geneviève Boisvert et Laurence Tshongo pour l'ouverture de leur commerce.

Durant la même période, un commerce bien établi sur le territoire a célébré son cinquième anniversaire.

Il s'agit de Boreal Campeurs, dont les propriétaires sont Olivier Cinq-Mars et Max Hayek.

Cette entreprise, spécialisée dans la conversion de camions en campeurs, se démarque pour la qualité de ses produits et son service à la clientèle.

Nous pouvons être fiers de nos entreprises. Elles sont de beaux exemples de réussite.



Photo 1 : Jean-Michel Pepin entouré de mesdames Boisvert et Tshongo.

Photo 2 : Jean-Michel Pepin en compagnie de Geneviève Cyr, conseillère aux entreprises à la MRC de Roussillon, Max Hayek, copropriétaire de Boréal Campeurs, Josianne Bélanger, conseillère aux entreprises au Centre d'entrepreneuriat des Grandes-Seigneuries, Olivier Cinq-Mars, copropriétaire de Boréal Campeurs, David Bergeron, directeur général de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Grand Roussillon.



FINI

les excuses

BIDON

La surconsommation
d'eau potable, on y voit.

delson.ca/eau



Delson



L'eau : une ressource vitale!

À Delson, nous sommes plus que jamais conscients de l'importance de prévenir la surconsommation d'eau potable. Selon les données de 2022, notre consommation dépasse de 114 litres/foyer/jour la cible provinciale à atteindre d'ici 2025 (1185 vs 1071 litres/foyer/jour). Ça représente environ 6 bidons de 20 litres chaque jour, 42 chaque semaine, 180 chaque mois! Ensemble, on relève le défi d'adopter les réflexes les plus efficaces, notamment pour l'entretien des pelouses!

Rappel | Arrosage des pelouses et des végétaux

Il est permis, du 1^{er} mai au 15 septembre, d'utiliser l'eau pour l'arrosage des pelouses et des végétaux, pour laver l'entrée d'auto et les trottoirs ainsi que pour le remplissage partiel des piscines, aux conditions et aux périodes suivantes :

- les jours de calendrier PAIR pour les immeubles dont le numéro est PAIR, entre 20 h et minuit;
- les jours de calendrier IMPAIR pour les immeubles dont le numéro est IMPAIR, entre 20 h et minuit;
- le remplissage complet des piscines est permis tous les jours, une seule fois par année, entre minuit et 5 h.

Pour plus de détails et de conseils : delson.ca/eau



Un rappel important Paniers de basketball

La Ville de Delson tient à remercier sincèrement tous les citoyens qui ont eu la gentillesse de placer leur panier de basketball sur leur terrain en prenant soin qu'il ne dépasse pas la bordure de rue.

Laisser un panier de basketball dans la rue entrave le travail de nettoyage des rues, peut nuire lors du passage des camions de collectes et peut également être accroché par des véhicules ou des autobus.

Nous vous remercions de votre collaboration!

Bacs récupérateurs d'eau de pluie

Une dizaine de bacs de récupération d'eau de pluie ont été remis dans le cadre du Jour de la Terre.

En tout, dix citoyens choisis au hasard, parmi les 500 personnes qui avaient aimé ou commenté la publication sur la page Facebook de la Ville, ont reçu un bac.

Devant un tel succès, le constat est simple à poser : il est évident que les citoyens de Delson sont soucieux de l'environnement et de l'importance de prendre les mesures qui s'imposent pour faire face aux changements climatiques.

La Ville réfléchit donc déjà à l'initiative qui sera mise en place l'an prochain.



Prévention de la noyade

L'été approchant à grands pas, on pense évidemment à la baignade. Mais qui dit piscine dit inévitablement prévention de la noyade.

Comme chaque année, la Semaine de la prévention de la noyade, qui se déroulera cette année du 16 au 22 juillet, tend à nous rappeler l'importance d'agir avec prudence autour, non seulement de nos piscines, mais aussi de nos plans d'eau.

Sous le thème « La noyade est évitable », cette campagne a pour but d'inviter la population à adopter des comportements responsables, et surtout, sécuritaires.

Voici d'ailleurs quelques conseils de prévention :

- privilégiez les zones de baignade surveillées;
- respectez la couleur des drapeaux de baignade à la plage;
- ne surestimez pas votre forme physique (dans la moitié des cas, les noyades sont dues à un épuisement ou un problème de santé);
- restez toujours avec vos enfants près d'une piscine ou en mer;
- rappelez-vous que la consommation d'alcool ou une exposition prolongée au soleil ne font pas bon ménage avec la baignade.



Feux à ciel ouvert interdits

Vous aimez faire des feux extérieurs? Saviez-vous, par contre, que les feux à ciel ouvert sont interdits?

À Delson, les foyers extérieurs doivent **OBLIGATOIREMENT** être munis d'un pare-étincelles.

Le pare-étincelles n'obstrue pas la vue du feu, mais empêche les tisons de sortir du foyer. Les tisons étant souvent projetés par le vent, ceux-ci pourraient causer un incendie de bâtiment ou d'un boisé. Il est donc important que le pare-étincelles agisse comme une barrière de sécurité pour protéger votre entourage situé à proximité du foyer.

Autres règles de sécurité importantes :

- Disposez votre foyer sur un pavé ou sur un sol dégagé en terre battue, en sable ou en gravier;
- Installez-le à au moins trois mètres de la propriété ou d'une construction (ex. : clôture, abri, cabanon);
- Ne laissez jamais un feu sans surveillance;
- Éteignez complètement le feu avant de partir.

Enfin, puisque les cendres peuvent rester chaudes jusqu'à sept jours, il est fortement recommandé de s'assurer qu'elles soient bien refroidies avant de les jeter.



Protégez-vous des tiques!

En Montérégie, près de 135 personnes ont contracté la maladie de Lyme en 2022. C'est une maladie à prendre au sérieux, car si elle n'est pas traitée rapidement, elle peut donner des problèmes au niveau du système nerveux, des articulations ou du cœur. La bactérie responsable de la maladie est transmise par la piqûre d'une tique infectée.

Afin de profiter pleinement des bienfaits de l'activité physique à l'extérieur, de simples moyens de prévention peuvent être appliqués dans les endroits où les tiques sont présentes.

Pensez à vous protéger!

Pour plus de détails : maladiedelymemonteregie.com





Faites place aux piétons et aux cyclistes

Positionnez vos bacs dans votre stationnement près de la rue, les roues vers votre domicile. Le trottoir, la piste cyclable et la rue doivent être libres d'accès! Placez vos sacs de résidus verts à côté de votre bac en conservant un dégagement de 60 cm autour de ce dernier.

Évitez les nuisances!

Découvrez des trucs et des conseils pour bien prendre soin de votre bac brun en été contre les odeurs, les rongeurs et les insectes : info-collectes.ca/trucs

Collecte spéciale de surplus de carton

Une collecte aura lieu le mardi 4 juillet. Placez vos surplus de carton avant 7 h le matin de la collecte et assurez-vous de laisser une distance de 60 cm entre ces derniers et votre bac pour ne pas nuire à la collecte.

- Retirez les sacs et les styromousses;
- Coupez les boîtes dépassant 1 m (maximum 1 m³), défaites-les, empilez-les à plat et ne les attachez pas;
- Assurez-vous que la pile peut être soulevée par une personne.



Vous déménagez?

Voici quelques consignes à suivre lors de votre déménagement :

- Laissez vos bacs bleu et brun ainsi que votre bac de comptoir à votre résidence. Ceux-ci appartiennent à la municipalité;
- Profitez de la collecte spéciale de surplus de carton de juillet pour disposer de vos surplus;
- Disposez de vos volumineux de la bonne façon!

Pour tout savoir sur vos matières résiduelles ou pour

Signaler un problème

Info-collectes.ca

514 928-5227





Chasse aux cocos de Pâques



Serge Gauthier, président-bénévole du Club des copains, reçoit la Médaille de Lieutenant-gouverneur pour les aînés



Réal Langlais, représentant d'Hockey Canada, au Championnat national masculin des clubs de M18



Nos élus et le directeur général aux Assises de l'UMQ



Notre contremaître, Stéphane Alain, était présent à Ottawa lors de la tenue du vote historique de la loi C-224



Mise au jeu officielle du 32^e tournoi interrégional N.A.P. de Delson



Atelier de cuisine lors de la relâche



Familles en fête a attiré plus de 500 citoyens, le 20 mai dernier, au parc Arthur-Trudeau.

Bulletin municipal

EXPRESS

Delson

450 632-1050
ville.delson.qc.ca



Abonnez-vous à l'infolettre!

Nouvelles, événements, inscriptions, avis, rappels et bien plus!

infolettre.delson.ca

Coordination de l'Express : Service des communications en collaboration avec tous les services de la Ville

Conception graphique : Service des communications

Révision linguistique : Lyna Daneau, réviseure agréée, Plus-que-parfait

Impression : Communication Globale Pub Cité

Photos : Denis Germain, Mélanie Olmstead et Marie-Hélène Dorais

Dépôt légal • Bibliothèque nationale du Québec • Tirage : 3 750 exemplaires